

A T E L I E R P A R T I C I P A T I F N ° 1
Réunion du 5 Novembre 2015
C O M P T E - R E N D U

affaire Plan Local d'Urbanisme – 38330 Saint-Nazaire-les-Eymes

présents

	Qualité
Jean-Pierre ADRAIT	Association Balades et découvertes
Olivier AMBLARD	Habitant
Alain BRENOT	Habitant
Ludovic CANNAVO	Habitant
Christian de POLIGNAC	Association Groupe Patrimoine
Jeanine DUBUS	Habitante
Laurence DUPONT	Habitante
Mireille FAVRE	Habitante
Olivier FORESTIER	Habitant
Christian JULLIEN	Habitant
Elisabeth LOPES	Habitante
Claude SAURY	Habitant
Jeannine TANITTE	Conseillère Municipale
Véronique HENOFF	Adjointe Urbanisme
Jean-Louis CHAREYRON	ARCANE Architectes Urbanistes

.../...

ATELIER PARTICIPATIF DU 5 NOVEMBRE 2015

1- DEROULEMENT DE L'ATELIER

L'atelier s'organise en deux temps :

- une première partie, au cours de laquelle les participants sont organisés en 4 groupes de 3 personnes et échangent sur les questions suivantes

- Que signifie pour vous **l'esprit village** ?
- Quels sont les éléments de **patrimoine** au sens large (**bâti, paysages**) qui vous semblent spécifiques à Saint-Nazaire ?
- Quelles évolutions seraient à votre avis souhaitables pour améliorer les conditions de vie à Saint-Nazaire (essentiellement en lien avec les questions de **circulation** et de **stationnement**) ?

- une deuxième partie d'échanges informels, autour de photos prises par les participants.

2- DETAILS DES ECHANGES

▪ Sur l'esprit village

- *L'esprit village, c'est la vie associative, vivre ensemble, un lien social, Le parc des Ecoutoux. La vie de village, c'est inciter les habitants à s'approprier leur cadre de vie.*

- *Il y a un cœur de village, c'est là où sont regroupés les bâtiments publics (écoles, mairie, salle Cartier-Millon,), c'est un endroit où on peut se déplacer à pied en sécurité, et puis il y a l'ancien Champ de foire (plateau sportif) où se passe la fête du village.*

- *La particularité de Saint-Nazaire, c'est un village éclaté, organisé en hameaux, il y a 7 petits centres.*

- *J'habite en haut de Saint Nazaire, j'ai l'impression de ne pas participer à la vie du village, il n'y a pas suffisamment de liens entre les quartiers*

- *Saint-Nazaire est un « espace apaisé » de la métropole grenobloise.*

- *On vient habiter à Saint Nazaire pour la tranquillité.*

- *Le charme des anciens hameaux est apprécié par les habitants de Saint Nazaire.*

- *Il n'y a pas assez de commerces.*

▪ Sur le patrimoine, les paysages et espaces verts

- *Il y a des constructions récentes qui ne sont pas en harmonie avec le bâti ancien, c'est dommage.*

- *Préserver les hameaux et le bâti ancien, les murs de pierre. Les aménagements et constructions nouvelles doivent respecter la pierre.*

- *Identifier les zones des hameaux et créer un règlement spécifique.*

.../...

- *Préserver la grange Garcin.*
- *La densification peut être envisagée à certains endroits seulement.*
- *Conserver l'esprit rural, les fermes existantes ; identifier les possibilités agricoles et y accueillir de nouveaux exploitants. Ce sont les agriculteurs qui entretiennent nos paysages.*
- *Un beau paysage s'organise en un premier plan, un deuxième plan, et un lointain ; on a quelques très beaux points de vue à préserver, par exemple la vue sur l'église et le village depuis le carrefour Bœuf , celle entre l'arbre remarquable chemin de la Touvière (Mr Girault) et le château, le vallon de la Fonce (préservé par le SCoT).*
- *Une des particularités de Saint-Nazaire, c'est qu'on a une vue sur les trois massifs Belledonne, Chartreuse et Vercors ; lorsqu'on est sous le mur du château, la vue est magnifique.*
- *Il faut conserver des espaces verts et des espaces de respiration dans la commune.*
- *L'aspect des clôtures c'est important, ça peut dénaturer le paysage ; il faudrait un règlement précis dans les hameaux – Clôtures choquantes chemin du Retour et chemin des Ratz (murs à végétaliser)-*
- *Il faudrait éviter les « murs verts » (haies de thuyas ou de lauriers) et planter plutôt des haies variées et locales (plaquette Conseil départemental).*
- *Est-ce qu'il faut planter des arbres dans les espaces verts publics ? Pas toujours, ça peut donner l'impression d'espaces fermés, et ça peut fermer les perspectives.*
- *Il faudrait préserver les fours, les murets, les croix, fontaines ... c'est du petit patrimoine qui participe à l'identité de notre village.*
- *Il y a de très beaux arbres à préserver, par exemple les platanes devant la mairie, des chênes et châtaigniers dans la plaine (au pied du coteau, derrière les étangs), des mûriers aux Ratz et ailleurs sur la commune ; faire un inventaire des arbres remarquables ou en lien avec l'histoire de la commune.*
- *La coupure verte entre Saint-Nazaire et Saint-Ismier, au nord de la RD1090, est à préserver. La plupart de ces terrains se situe sur la commune de St Ismier et sont classés en zone agricole...*
- *la coupure verte entre Saint-Nazaire et Bernin : la plus grande partie des terrains sont sur Bernin ; c'est un corridor écologique inscrit au SCoT*

▪ **Sur la circulation et sur le stationnement, la sécurité**

- *Les problèmes de stationnement concernent surtout les hameaux anciens où les voiries sont étroites.*
- *Les terrains sont de plus en plus petits, les voitures se garent sur l'espace public ; il faudrait éviter les grandes maisons sur les petites parcelles.*
- *Même quand des garages sont réalisés, ils se transforment souvent en lieux de rangement et de stockage.*
- *Les problèmes liés au stationnement sont souvent la cause de tensions entre les habitants ou entre habitants et municipalité (problèmes de déneigement), ou habitants et pompiers.*

.../...

- Le stationnement des voitures en sous-sol présente bien des avantages (bonne utilisation de l'espace, évite le gaspillage de surface, évite les voitures sur l'espace public) et devrait être encouragé quand la nature du terrain le permet.

- Aux abords des exploitations agricoles, il y a de grosses difficultés de circulation des engins agricoles liées aux stationnements des particuliers dans les hameaux anciens ; Les terrains exploités se situent dans la plaine et les sièges d'exploitation dans les hameaux.

- Il y avait une tradition sur la commune, c'était « pas de trottoir à Saint-Nazaire » pour garder l'esprit rural ; c'est peut-être quelque chose qu'il faut revoir pour protéger les piétons notamment chemin du Clos.

- Si on fait des trottoirs, il faut être sûr qu'ils soient utilisés.

- Il y a des cheminements piétons aménagés sur des accotements délimités par une ligne blanche continue, il faudrait rappeler que le stationnement sur ces emprises est interdit

- Certaines haies débordent sur les cheminements piétons, qui empêchent de circuler et gênent aussi la visibilité des automobilistes.

- Quand il y a des manifestations à l'église, il y a de gros problèmes de stationnement ; ne pourrait-on pas aménager les terrains à proximité, situés près du Manival ? Y a-t-il un problème lié aux risques naturels ? Terrains appartenant au Département.

- Le Chemin de l'Etroit et le Chemin des Terrasses sont intéressants pour les cheminements piétons, circuits de promenades avec des vues remarquables. Réhabiliter et entretenir les anciens chemins piétonniers.

Remarques

Des problèmes de sécurité ont été signalés à certains carrefours, cela ne concerne pas le PLU, ils seront traités en municipalité.

D'autre part l'urbanisation de la zone des Rivoulets a été évoquée ; cette zone fera l'objet d'une étude spécifique, OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation).

(Compte-rendu établi par le cabinet ARCANE et la commune après consultation des participants à cet atelier)